



HAL
open science

“ Les citations doivent être exactes ! ”

Naomi Truan

► **To cite this version:**

Naomi Truan. “ Les citations doivent être exactes ! ” : Pratiques polémiques de la citation au parlement. *Travaux Interdisciplinaires sur la Parole et le Langage*, 2016, 32. halshs-01456097v1

HAL Id: halshs-01456097

<https://shs.hal.science/halshs-01456097v1>

Submitted on 3 Feb 2017 (v1), last revised 28 Sep 2023 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



« Les citations doivent être exactes ! »

Pratiques polémiques de la citation au parlement

“Quotations must be correct!” Controversial Quoting Practices at the Parliament

Naomi Truan



Éditeur

Publications de l'Université de Provence

Édition électronique

URL : <http://tipa.revues.org/1689>

ISSN : 2264-7082

Référence électronique

Naomi Truan, « « Les citations doivent être exactes ! » », *TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage* [En ligne], 32 | 2016, mis en ligne le 27 janvier 2017, consulté le 03 février 2017. URL : <http://tipa.revues.org/1689>

Ce document a été généré automatiquement le 3 février 2017.

© Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage

« Les citations doivent être exactes !



Pratiques polémiques de la citation au parlement

“Quotations must be correct!” Controversial Quoting Practices at the Parliament

Naomi Truan

Le parlement, théâtre du conflit (en) politique

- 1 Lieu par excellence de la mise en scène d'une confrontation politique accrue par la publicité des débats, le parlement est l'une des arènes où le conflit semble le plus vif, mais aussi le plus théâtralisé et le plus ritualisé, au point qu'on a pu parler de « violences des échanges en milieu parlementaire » (Rozenberg et Baudot, 2010). Longtemps négligé par la science politique française (Nay, 2003a, 2003b), le parlement, à qui l'on a longtemps reproché de n'être qu'une chambre d'enregistrement sans pouvoir réel (Chandernagor, 1967 ; Rousselier, 1997), connaît ces dernières années un regain d'attention, notamment en sciences politiques (Rozenberg & Baudot, 2010 ; Galembert, Rozenberg & Vigour, 2013), mais aussi en linguistique et analyse de discours (Burkhardt & Pape, 2000 ; Burkhardt, 2003 ; Bayley, 2004 ; Ilie, 2006, 2010a ; Ionescu-Ruxandoiu, Roibu & Constantinescu, 2012), champ dans lequel s'intègre cette contribution.

Hétérogénéité montrée et construction discursive de l'altérité

- 2 La construction discursive de l'Autre – que celui-ci embrasse les traits de l'opposition politique ou du simple sceptique – donne à voir les manières de *représenter*, mais aussi d'*anticiper*, voire d'*imaginer* le conflit (en) politique. Si les travaux consacrés à l'hétérogénéité énonciative (Authier-Revuz, 1982, 1984) sont légion dans les pays francophones, ceux-ci ont trouvé un écho relativement limité dans les traditions anglo-saxonne et germanophone d'analyse du discours (Angermuller, Maingueneau & Wodak, 2014). En se consacrant aux « formes qui offrent des représentations en discours du

discours d'autrui » (Authier-Revuz, 1982, p. 114), cet article s'attache aux marques d'hétérogénéité montrée dans le discours politique britannique, allemand et français contemporain.

- 3 Par hétérogénéité montrée, nous comprenons, à la suite d'Authier-Revuz (1984, p. 99), les mises en scène de la parole d'autrui, que celles-ci soient marquées (discours direct ou indirect) ou non (discours indirect libre, discours narrativisé, proverbes et aphorismes, voire effacement énonciatif). La distinction opérée par Ducrot (1984) entre *sujet parlant*, *locuteur* et *énonciateur*, est à cet égard éclairante. Tandis qu'au sujet parlant correspond la personne physique empirique, productrice de l'énoncé, le locuteur, responsable de l'énoncé, « donne existence au moyen de celui-ci, à des énonciateurs dont il organise les points de vue et les attitudes » (1984, p. 205)⁴. Le discours rapporté – nous reviendrons sur cette terminologie – permet au locuteur de mettre en scène des énonciateurs⁵ dont il ne partage pas le point de vue, mimant ainsi le dialogue en feignant de donner la parole aux argumentaires opposés au sien.

L'Europe dans les parlements nationaux : des séances sous tension

- 4 Si la représentation de la parole autre semble être une composante essentielle du discours politique, la plupart des analyses sur l'hétérogénéité montrée dans le discours politique se concentrent sur deux ou trois locuteurs (Vincent & Turbide, 2005 ; Sandré, 2009, 2012 ; Wiczorek, 2010) ou sur un débat particulier (Micheli, 2005, 2007), les analyses contrastives en diachronie demeurant extrêmement rares (Schröter, 2013, p. 91). Or, ces enjeux sont particulièrement prégnants lors des débats sur l'Europe à l'Assemblée nationale, au Bundestag et à la House of Commons. En effet, tout en cristallisant des tensions nationales, par exemple lors du référendum français sur le traité établissant une constitution pour l'Europe en 2005, les débats parlementaires nationaux sur l'Europe mobilisent également un auditoire plus vaste, comprenant notamment la presse et les gouvernements étrangers, ce qui a une influence directe sur les énonciateurs mobilisés et le métadiscours sur les pratiques des citations.
- 5 Le corpus se compose de débats nationaux entre 1998 et 2015 tenus *ex ante* ou *ex post* sur des Conseils européens⁶. Un Conseil européen par an a été sélectionné selon des critères qualitatifs afin de regrouper une série de Conseils particulièrement importants dont on pouvait s'attendre à ce qu'ils donnent lieu à des débats longs et mouvementés dans les parlements nationaux respectifs⁷.
- 6 Le corpus a fait l'objet d'une annotation linguistique manuelle précise en termes de métadonnées (locuteur, sexe, parti politique, orientation politique⁸, circonscription, opposition ou majorité) et de données internes au texte. Ainsi, les marques d'hétérogénéité montrée, qui relèvent de marqueurs linguistiques hétérogènes et parfois transcrits de façon incohérente (usage aléatoire des marqueurs typographiques de distanciation que sont les guillemets ou les italiques, par exemple), ont été manuellement indiquées par des balises⁹.
- 7 Les séances plénières témoignent d'une tension entre la volonté de donner à voir une véritable *délibération* – à savoir, dans une perspective habermassienne, la recherche du meilleur argument possible, condition de possibilité du consensus – mais aussi un *affrontement* permettant de rendre compte des diverses forces en présence¹⁰. Si la première perspective, essentiellement théorique, nous semble orientée vers le parlement comme enceinte de décision tournée vers elle-même, la seconde perspective nous semble

mieux à même de rendre compte de l'un des enjeux des parlements dans les démocraties représentatives modernes : favoriser l'émergence d'un auditoire citoyen éclairé.

Les multiples audiences des débats parlementaires

Allocutaires et destinataires du discours politique

- 8 Le concept de « polyadressage » (Kühn, 1995) permet dans ce contexte de retracer les diverses audiences sollicitées dans le discours politique à l'aide de marqueurs linguistiques hétérogènes, notamment autour de deux grandes catégories : député·es et citoyen·nes. Bien que cette opposition ne recoupe pas exactement la situation de coprésence lors de la situation d'interlocution, on peut considérer que le public présent correspond principalement aux parlementaires contribuant aux débats (et donc alternant entre position de locuteurs et d'allocutaires), tandis que les citoyen·nes et représentant·es de l'opinion publique comme les journalistes constituent en majorité le « public présent-absent » (Amossy, 2002, p. 44)¹¹.
- 9 À la suite de Ducrot *et al.* (1980b), nous proposons de faire la distinction entre *allocutaires* et *destinataires* du contenu propositionnel des énoncés. Les allocutaires, « être[s] à qui les paroles sont dites » (Ducrot, 1980a, p. 43-44), sont encodés par des marqueurs d'adresse prototypiques (termes d'adresse, impératif, deuxième personne)¹², alors que les destinataires représentent les personnes à qui s'adressent l'acte de langage effectué par un énoncé, sans marqueurs linguistiques explicites (Ducrot parle également des « patients des actes », *ibid.*). Allocutaires et destinataires sont tous deux des rôles discursifs à distinguer de la personne empirique réelle (auditeur ou auditrice), tout comme le locuteur n'est pas équivalent au sujet parlant. Si les cas où allocutaires et destinataires se recoupent sont nombreux, la situation d'énonciation particulière des débats parlementaires, qui doivent composer avec un « public tiers » (Abélès, 2000, p. 312 ; Viktorovitch, 2013, p. 327-343), donne lieu à de nombreux cas de polyadressage où un énoncé est adressé de façon explicite¹³ à une collègue tout en sollicitant simultanément d'autres destinataires.

Les pratiques de citation comme lieu constitutif de la parole autre

- 10 Les marques d'hétérogénéité montrée comme représentations de l'autre dans le discours sont constitutives de cette « double adresse » (Amossy, 2002). Comme le note Tannen (1989, p. 109 ; citée par Torck, 1994, p. 21), le dialogue construit par un discours soi-disant *rapporté* « n'exprime pas tant la relation entre le sujet cité et le contenu du discours que la relation entre le sujet citant et le public à qui la citation est adressée »¹⁴. Les pratiques de citation, en esquissant un autre fictif selon les contours que le locuteur veut bien lui prêter, permettent au locuteur de se repositionner dans l'arène politique, ou, en des termes argumentatifs, de construire son ethos (Amossy, 2010) :

Le rôle que se donne un locuteur en se mettant en scène dans le récit de sa relation avec un tiers représente, directement ou non, une image du rôle qu'il voudrait que son interlocuteur lui reconnaisse. Une opération performative est accomplie par la représentation du dire dans le dit et par l'insertion des dits d'un absent cité (De Gaulmyn, 1994, p. 388 ; citée par Bertrand, 2003, p. 12).

- 11 Bien que dans notre corpus, la mise en scène de la parole de l'autre n'ait pas uniquement un « absent cité » pour référent, mais également un autre présent, cette analyse nous semble représentative des enjeux du triptyque locuteur/allocutaire(s)/destinataire(s) dans le discours politique. Tout en ménageant les faces des participant·e·s de l'interaction (Brown & Levinson, 1987) en exhibant la multiplicité des points de vue, les pratiques de citation aux parlements français, allemand et britannique participent pleinement de la mise en scène d'une confrontation.

Pour une typologie des pratiques de citation au parlement

- 12 Les pratiques de citation recensées pourraient donner lieu à de multiples classements en fonction des critères considérés : typographique (marquage ou non des séquences citées, constitution d'îlots textuels (Authier-Revuz, 1996)); syntaxique (discours direct vs. discours indirect ou narrativisé) ; énonciatif (source énonciative) ; pragmatique (visée illocutoire et effet perlocutoire). Dans notre analyse, c'est la source énonciative invoquée qui a constitué un critère classificatoire : les analyses se consacrent dans un premier temps à des énonciateurs officiels ou illustres, toujours identifiés, tandis que nous envisageons ensuite la question des énonciateurs collectifs, génériques et sous-spécifiés.
- 13 Ainsi, cette contribution ne traite que des cas de diaphonie (cas où le locuteur rapporte le discours de son interlocuteur) ou d'hétérophonie (cas où le locuteur rapporte le discours d'un tiers extérieur à l'interaction). Bien que l'auto-citation constitue un ressort important du discours politique (Sandré, 2012, p. 73) et que les cas de monstration du dire, en particulier (« expressions performatives » du type « je vous le dis », Marnette, 2006), soient fréquents, ces phénomènes ne seront qu'esquissés dans cette étude, laquelle s'attache en priorité au discours autre comme antagoniste car susceptible d'être l'objet sinon de conflits, du moins d'interprétations concurrentes.

Prendre l'autre en considération : énonciateurs collectifs au service de la contre-argumentation

Citer les rapports de la Commission européenne ou du Conseil européen

- 14 Le propre de débats nationaux sur l'Europe est l'insertion dans un espace discursif transnational, où la mobilisation de ressources européennes – certes thématiquement attendue – joue un rôle argumentatif décisif. Les pratiques de citation liées aux organes de décision européens des trois parlements nationaux étudiés témoignent d'un rapport différent à l'Europe : tandis que les parlementaires britanniques citent dans une perspective présentée comme impartiale, les parlementaires allemands se réapproprient les citations dans une visée nettement plus adversative, si ce n'est conflictuelle.

Les citations à la House of Commons, indice de technicité des débats sur l'Europe

- 15 Comme le notent de nombreux/-ses auteur·e·s, le discours rapporté porte très mal son nom. Le fait de manifester une présence étrangère dans son propre discours n'est jamais simple *reproduction* ou *intégration* des dires d'autrui, mais procède toujours d'une *reformulation*, ce qui fait préférer à Tannen (1989, p. 110) le terme de « discours

construit », à De Gaulmyn (1994) celui de paroles « portées » ou « déportées », et à Torck celui de « récupération » plutôt qu'« emprunt » (1994, p. 29). Si la fidélité aux propos cités n'est donc qu'illusoire, ne serait-ce que parce que la simple extraction de mots par rapport à d'autres implique un choix du locuteur (Jacob, 1987 ; Vincent & Dubois, 1997 ; Rosier, 1999 ; Marnette, 2005), il n'en demeure pas moins que la citation de sources officielles est une ressource mobilisée intensément, en particulier lors des débats parlementaires britanniques, où alternent extraits cités et commentaires sur ces derniers :

(1) Iain Duncan Smith (Tories) [opposition] : Notwithstanding the Prime Minister's words, the document¹⁵ discusses dismissively the importance of national Parliaments. It says: **“The national parliaments also contribute towards the legitimacy of the European project.”** I thought they were the legitimacy of anything in Europe, rather than just contributing to it. Again, for those at Laeken the European project came first. They go on to say that they **“want to see Europe more involved in foreign affairs, security and defence”**. Yet again, deeper and deeper integration. (UK 17.12.2001)¹⁶

Iain Duncan Smith (Tories) [opposition] : Contrairement à ce qu'affirme le Premier Ministre, le document évoque l'importance des parlements nationaux avec dédain. Le document affirme : « Les parlements nationaux contribuent aussi à la légitimité du projet européen. » Je croyais qu'ils étaient la légitimité même de tout en Europe, plutôt que de simplement y contribuer. Encore une fois, pour ceux à Laeken, le projet européen a été prioritaire. Ils continuent de dire qu'ils « veulent voir l'Europe plus impliquée dans les affaires étrangères, la sécurité et la défense ». Mais une fois encore, c'est d'une intégration toujours plus poussée qu'il s'agit. (UK 17.12.2001)¹⁷

- 16 Cela tient à notre sens à une technicisation plus prononcée des débats à la House of Commons, où les séances sur l'Europe, qui se tiennent systématiquement *ex post*, c'est-à-dire sans possibilité d'influence directe sur le Conseil¹⁸, s'articulent en majeure partie autour du texte discuté lors du Conseil européen ayant eu lieu quelques jours auparavant. Ainsi, la déclaration (*statement*) du Premier ministre qui ouvre ces débats demeure toujours factuelle et informative. Dans ce cadre, les nombreuses citations qui l'essaient contribuent, malgré les enjeux de *sélection* et de *recontextualisation* d'un discours autre, à instaurer un débat présenté comme objectif et dépassionné, reposant uniquement sur ce qui a été dit lors du Conseil.
- 17 La citation de sources officielles apparaît alors comme un contre-argument aux propos tenus par d'autres parlementaires ou ministres : la lecture attentive du texte source permet au conservateur Smith d'en montrer les limites. Son argumentation repose en effet sur le connecteur additif *also* (« aussi »), qui fait émerger un discours autre, interdiscours implicite par rapport auquel se positionne le locuteur par la négative. Ainsi, plutôt que de déclarer ouvertement le conflit, « dans la discussion critique, les deux parties examinent ensemble l'acceptabilité des points de vue antagonistes dans une confrontation en règle ; elles y vérifient la mesure dans laquelle les positions avancées paraissent plausibles aux interlocuteurs en présence à la lumière des contre-arguments fournis par chacun » (Amossy, 2012, p. 3).
- 18 Bien que cela ne constitue pas un critère de démarcation, les conventions de transcriptions divergeant selon les pays, il est intéressant de noter à cet égard que 87,35%

des citations au parlement britannique recensées à ce jour sont introduites entre guillemets (145 sur 166) ; elles sont en effet aisément identifiables par les scénographes, qui les étayent souvent de la référence précise du document¹⁹. Pour anodines qu'elles puissent sembler, les pratiques de citation révèlent une façon de concevoir l'Union européenne au Royaume-Uni : l'UE est toujours renvoyée au discours officiel de l'Autre bruxellois, discours apparemment dépolitisé et habillé des faux atours de la neutralité, par rapport auquel il s'agit de faire valoir les intérêts nationaux :

(2) Tony Blair (Labour) [majorité] : The new guidelines fully reflect British priorities. (UK 14.12.1998)

Tony Blair (Labour) [majorité] : Les nouvelles directives reflètent parfaitement les priorités britanniques. (UK 14.12.1998)

- 19 Si les conclusions du Conseil européen sont plus souvent mentionnées dans les débats parlementaires britanniques, elles demeurent toutefois convoquées lors des débats français et allemands, souvent en des termes précis, voire technicistes.

Gloires et déboires des citations sur l'Europe au Bundestag

- 20 La question de la fidélité à la séquence citée est un enjeu important en Allemagne, où les conclusions du Conseil européen sont citées à plusieurs reprises en anglais, notamment afin de souligner que le texte originel n'a pas été modifié par le ou la parlementaire qui le citerait en allemand²⁰. Cette précaution est d'autant plus étonnante que, comme tout document administratif européen, les conclusions sont toujours traduites²¹ :

(3) Norbert Barthle (CDU) [majorité] : Das hat uns, nebenbei gesagt, auch der Weltwährungsfonds in Tokio bestätigt, der von „significant progress“, Hubertus Heil (SPD) [opposition] : Das ist ja Englisch!

Norbert Barthle (CDU) [majorité] : von signifikanten Fortschritten in Europa – ich habe **wörtlich** zitiert –, gesprochen hat. (DE 2012.10.18)

Norbert Barthle (CDU) [majorité] : Le fond monétaire de Tokyo nous l'a lui aussi confirmé, soi dit en passant, en parlant de « significant progress »,

Hubertus Heil (SPD) [opposition] : Mais c'est de l'anglais !

*Norbert Barthle (CDU) [majorité] : de progrès significatifs en Europe – j'ai cité **littéralement**. (DE 2012.10.18)*

- 21 Le fait que le locuteur interrompu réagisse toutefois au commentaire « Mais c'est de l'anglais ! » montre toutefois que le reproche est pris au sérieux. En effet, une minorité seulement (17,19%) des interruptions au Bundestag donne lieu à une réaction verbale, ce nombre étant encore plus faible (15,99%) lorsqu'il s'agit d'un commentaire, comme c'est le cas ici²². La parade est alors de rétorquer avoir cité littéralement, ce qui traduit une volonté de transparence et un rapport immédiat au texte source, quand bien même le simple processus de citation implique déjà une relation médiante à la séquence intégrée dans son discours. La conflictualité apparente se pare alors des atours de la neutralité : il ne saurait y avoir polémique, puisque la citation est exacte.
- 22 Le débat du 18 octobre 2012 étant particulièrement agité²³, on pourrait être tenté de croire qu'il ne s'agit que d'un cas isolé dans un cadre où les interruptions produisent un

« effet de harcèlement discursif » (Bonnafous & Desmarchelier, 1999, p. 94). La question de la langue de citation n'est pourtant pas si insignifiante car elle a partie liée avec les bornes de la séquence citée, comme le montre cet extrait issu d'un autre débat :

(4) Dietmar Nietan (SPD) [majorité] : Es ist hoch spannend zu sehen, dass der Kollege Gerhardt – für uns alle nicht überraschend – sogar auf Englisch zitiert, wie die Schlussfolgerungen des Europäischen Rats zum transatlantischen Verhältnis beginnen. Es ist auch bezeichnend, dass der Kollege Gerhardt **nach dem ersten Satz aufhört. Ich will weiter zitieren**. Erlauben Sie mir, dass ich das auf Deutsch tue. Nach dem Glückwunsch heißt es: Unsere enge transatlantische Partnerschaft, die auf gemeinsamen Werten basiert, ist für Europas Konzept der Schaffung von Frieden, Sicherheit und Wohlstand auf internationaler Ebene – jetzt kommt die entscheidende Passage – von grundlegender Bedeutung. Weiter heißt es in den Schlussfolgerungen des Europäischen Rates: Die EU und ihre Mitgliedstaaten freuen sich darauf, sehr eng mit Präsident Bush und seiner neuen Regierung zusammenzuarbeiten, damit gemeinsame Anstrengungen – und zwar auch in multilateralen Institutionen – unternommen werden können, um die Rechtsstaatlichkeit zu fördern und eine gerechte, demokratische und sichere Welt zu schaffen. **Wenn Sie also zitieren, dann zitieren Sie bitte zu Ende und versuchen Sie nicht krampfhaft, den Eindruck zu erwecken, als würde diese Regierung weiterhin transatlantische Gräben aufreißen. Das Gegenteil ist der Fall.** (DE 2004.11.11)

*Dietmar Nietan (SPD) [majorité] : Il est fort passionnant de voir que notre collègue Gerhardt – chose guère surprenante pour nous tous – va jusqu'à citer le début des conclusions du Conseil européen sur le traité transatlantique en anglais. Il est aussi typique que notre collègue Gerhardt **s'arrête après la première phrase. Je veux poursuivre la citation**. Permettez-moi que je le fasse en allemand. Après les félicitations de rigueur, venons-en aux faits : Notre partenariat transatlantique étroit, fondé sur des valeurs communes, est – et là vient le passage décisif – un élément fondamental de l'approche suivie par l'Europe pour consolider la paix, la sécurité et la prospérité internationales. Plus loin, les conclusions du Conseil européen affirment : L'UE et ses États membres se réjouissent à la perspective de coopérer très étroitement avec le président Bush et sa nouvelle administration afin d'œuvrer de concert, y compris au sein des organisations multilatérales, à la promotion de l'État de droit et à l'instauration d'un monde juste, démocratique et sûr. **Lorsque vous citez, alors citez jusqu'au bout et n'essayez pas de donner l'impression de façon convulsive que ce gouvernement continuerait à attiser les inimitiés transatlantiques. C'est tout le contraire.** (DE 2004.11.11)²⁴*

- 23 Ce métadiscours sur les pratiques de citation au parlement allemand est intéressant car il met en parallèle deux commentaires sur la citation : d'une part, elle est « même en anglais », d'autre part elle est perçue comme tronquée. Dietmar Nietan raille ainsi ironiquement (« après les félicitations de rigueur ») le fait que Wolfgang Gerhardt (FDP, opposition) ait mentionné le communiqué en anglais, comme le souligne l'antithèse d'un comportement décrit à la fois comme « fort passionnant » et « guère surprenant ». Pourtant, le passage cité par son collègue est si court qu'il ne posa sans doute pas de problème de compréhension²⁵. Mais c'est justement cette brièveté qui est mise en cause : « je veux poursuivre la citation », affirme Nietan, sous-entendant une relation de

causalité entre le fait de citer dans une langue étrangère et la volonté d'omettre des informations. L'accusation est claire : la citation, tronquée à dessein par le précédent locuteur, suscite une interprétation non seulement erronée, mais aussi « contraire » à la réalité.

- 24 Une altercation similaire parcourt le débat du 18 octobre 2012 : la question de la langue de la citation devient l'occasion d'un métadiscours dans plusieurs interventions, ce qui donne à la citation elle-même un statut particulier : citée à plusieurs reprises, elle devient un enjeu symbolique, la répétition n'étant jamais identique à la première occurrence, même si sa valeur sémantique *stricto sensu* pourrait paraître semblable. Ainsi, lors d'une brève intervention (*Kurzintervention*) à l'issue de la prise de parole de Gerda Hasselfeldt (CSU, majorité), Sigmar Gabriel (SPD, opposition) fait allusion à l'intervention de son collègue Volker Kauder (CDU, majorité), qui s'est pourtant tenue deux tours de parole auparavant :

(5) Sigmar Gabriel (SPD) [opposition] : Herr Kollege Kauder hat vorhin meinem Kollegen Steinbrück vorgeworfen, er habe bei dem Hinweis darauf, dass die Europäische Kommission Deutschland kritisiert und aufgefordert habe, die Finger vom Betreuungsgeld zu lassen, **die Europäische Kommission falsch zitiert**, und ihm vorgeworfen, **hier nicht die Wahrheit gesagt zu haben**. Ich will das gerne klarstellen, weil Herr Kauder unrecht hat. Ich weiß nicht, Herr Kauder, ob es an der Übersetzung liegt oder woran auch immer. Ich lese es Ihnen einfach vor, und ich finde, damit sollten wir dann diese Auseinandersetzung beenden. (DE 2012.10.18)

Sigmar Gabriel (SPD) [opposition] : Notre collègue Kauder a reproché plus tôt à mon collègue Steinbrück d'avoir cité la Commission européenne de manière erronée lors de son allusion au fait que la Commission européenne avait critiqué l'Allemagne et l'avait enjointe à laisser tomber la prime parentale et lui a reproché de ne pas avoir dit la vérité. Je tiens à le préciser car Monsieur Kauder a tort. J'ignore, Monsieur Kauder, si cela tient à la traduction ou à quoi que ce soit d'autre. Je me contente de vous le [le passage correspondant] lire afin que nous puissions mettre un terme à ce désaccord. (DE 2012.10.18)

- 25 Quatre discours énonciateurs enchâssés sont perceptibles : le locuteur L, représentant Gabriel, donne la parole à l'énonciateur E1 (Kauder), qui lui-même avait cité un énonciateur E2 (Steinbrück, membre du SPD comme Gabriel). Si la construction peut apparaître périlleuse, elle est aisément identifiable en allemand grâce au mode du subjonctif I, qui attribue les propos cités à une source énonciative autre que celle du locuteur. Kauder (E1) avait donc reproché à Steinbrück (E2) « d'avoir cité la Commission européenne de manière erronée » (E3), ce qui, au lieu d'être interprété comme une possible erreur factuelle ou comme un résultat prévisible de l'extraction d'un morceau choisi du texte source, est immédiatement imputé à une volonté délibérée de tromper²⁶.
- 26 Gabriel (E4) subsume ainsi les propos de Kauder, qui en avait appelé à la potentielle future fonction de Steinbrück, candidat à la chancellerie fédérale pour les élections de septembre 2013, pour lui reprocher une interprétation hasardeuse du texte de la Commission. La proximité avec le texte original (« cité littéralement » en (5) et en (8), cf. *infra* ; « citer jusqu'au bout » en (6), cf. *infra* ; « citer trompeusement » en (7), cf. *infra*) est discursivement construite comme gage d'honnêteté en politique. Une fois encore, la crainte que la traduction ait pu jouer un rôle dans la mésinterprétation est évoquée, quand bien même elle apparaît en réalité comme un prétexte et est rapidement balayée :

« J'ignore, Monsieur Kauder, si cela tient à la traduction ou à quoi que ce soit d'autre. » Il faut « se contenter » de « lire » le texte ; les locuteurs se refusent donc à parler d'emprunt, de transfert, de traduction ou même de citation. Gabriel reprend alors le passage concerné directement en anglais, tout en proposant une glose reformulative en allemand :

(6) Sigmar Gabriel (SPD) [opposition] : Ich unterstelle jetzt einmal, dass Sie Englisch verstehen. Deswegen lese ich es einfach vor. Die Kommission hat in ihren länderspezifischen Empfehlungen zu Deutschland in der vom Rat gebilligten Version vom 6. Juli 2012 ausgeführt: The low full-time participation of women in the labour force is a concern. Dann heißt es dort **wörtlich**: Fiscal disincentives for second earners and the lack of full-time childcare facilities and all-day schools hinder female labour market participation. „Fiscal disincentives for second earners“ heißt: finanzielle Fehlanreize für Zweitverdiener. (DE 2012.10.18)

Sigmar Gabriel (SPD) [opposition] : Je pars du principe que vous comprenez l'anglais. C'est pourquoi je me contente de lire à voix haute. La Commission a indiqué à l'Allemagne, dans ses recommandations spécifiques aux pays dans la version du 6 juillet 2012 ratifiée par le Conseil : The low full-time participation of women in the labour force is a concern. Il s'agit alors littéralement : Fiscal disincentives for second earners and the lack of full-time childcare facilities and all-day schools hinder female labour market participation. « Fiscal disincentives for second earners », cela veut dire : des obstacles fiscaux pour la deuxième source de revenus des ménages. (DE 2012.10.18)²⁷

- 27 On comprend dès lors que le Conseil fait figure d'argument d'autorité au sein d'un débat national houleux sur une allocation pour les familles gardant les enfants âgés de moins de 3 ans à domicile (*Betreuungsgeld*) surnommée « prime au fourneau » par ses détracteurs. La CSU, aile bavaroise de la CDU, est en effet à l'initiative de ce texte, vivement blâmée par les sociaux-démocrates (SPD). Le fait que le Conseil puisse lui aussi l'avoir critiqué est ainsi paradoxalement placé au centre du propos, alors même que la séance n'est pas consacrée à cette question et que le débat de fond n'est pas mené à cette occasion. Alors que Gabriel, résumant la position du Conseil et la proposition de la CDU, condamne le fait « d'empêcher les gens ou les femmes d'aller travailler », Kauder se saisit de cette formulation lors de sa réponse à la courte intervention de Gabriel :

(7) Volker Kauder (CDU) [majorité] : Herr Kollege Gabriel, zunächst einmal finde ich es bemerkenswert **gerade aus Ihrem Munde und aus Richtung der SPD**, dass der sogenannte Zweitverdiener immer automatisch eine Frau sein soll, **wie Sie es gesagt haben.** (Heiterkeit und Beifall bei der CDU/CSU und der FDP) Das finde ich ausgesprochen bemerkenswert.

Sigmar Gabriel (SPD) [opposition] : Das sagt die Kommission! Sie haben es wieder nicht gelesen! **Ich habe es zitiert!** Sie können kein Englisch!

Volker Kauder (CDU) [majorité] : **Jetzt zum Text.** Wir sind uns einig, dass hier im Deutschen Bundestag bei der Beratung von Vorlagen der deutsche Text verwendet wird. (Beifall bei der CDU/CSU und der FDP) Denn noch immer ist die Sprache im deutschen Parlament Deutsch. Jetzt will ich Ihnen **vorlesen, was dort steht**, damit

das klar ist: ...die fiskalischen Fehlanreize für Zweitverdiener abschafft und die Zahl der Ganztagskindertagesstätten und -schulen erhöht. (DE 2012.10.18)

Volker Kauder (CDU) [majorité] : *Cher collègue Gabriel, tout d'abord je trouve remarquable, **justement dans votre bouche et en provenance de la SPD**, que le « deuxième salaire » doive toujours automatiquement être une femme, **comme vous l'avez dit**. (Hilarité et applaudissements dans les rangs de la CDU/CSU et de la FDP) Ça, je trouve ça particulièrement remarquable.*

Sigmar Gabriel (SPD) [opposition] : *C'est la Commission qui le dit !²⁸ Vous n'avez à nouveau pas lu ! **J'ai cité ! Vous ne parlez pas anglais !***

Volker Kauder (CDU) [majorité] : ***Venons-en au texte**. Nous sommes d'accord pour dire qu'ici au Bundestag, c'est le texte allemand qui est utilisé pour le débat préalable au Conseil. (Applaudissements dans les rangs de la CDU/CSU et de la FDP) Car après tout, c'est encore l'allemand qui est la langue au parlement allemand. Maintenant, je vais vous **lire ce qu'il y a dans ce texte** afin que cela soit clair : ... à supprimer progressivement les obstacles fiscaux auxquels se heurtent les personnes représentant la seconde source de revenus du ménage et à améliorer la situation en matière de disponibilité d'infrastructures et d'établissements scolaires de qualité pouvant accueillir des enfants à temps plein. (DE 2012.10.18)*

- 28 Cet extrait est particulièrement significatif car il souligne le potentiel de *réinterprétation* par la *reformulation* de toute citation, et ce malgré les efforts désespérés des locuteurs des deux partis pour faire comme si la *mention* d'un segment autre n'était pas déjà au service d'une vision politique. L'emploi d'adjectifs évaluatifs lors des gloses métadiscursives (« fort passionnant », « éclairant » en (4), « remarquable » à deux reprises en (7)) souligne ainsi le jugement de valeur permanent auxquels sont soumis les segments cités, la sélection étant un indice de l'attention portée à certains éléments (cf. l'incise en (4) « – et là vient le passage décisif – »).
- 29 En reprenant les propos de son adversaire, Kauder les déforme au passage : Gabriel n'a en effet jamais établi de lien de causalité entre travail féminin et deuxième salaire, mais s'est contenté de reformuler les recommandations du Conseil qu'il avaient citées en (6) et qui sont sans ambiguïté : « The low full-time participation of women in the labour force is a concern »²⁹. En prétendant que c'est Gabriel qui aurait prononcé ces mots, et ainsi en déniaut aux propos controversés le statut de séquence citée, Kauder ôte ainsi à son adversaire son argument d'autorité, refusant d'y voir une glose du locuteur principal (représenté par la personne physique de Gabriel) par rapport à l'énonciateur E1 (la Commission), qui condamne clairement cette mesure. Gabriel interrompt alors Kauder, à nouveau pour signifier qu'il ne prend pas en charge énonciativement les propos cités : « C'est la Commission qui le dit ! », mettant cela à nouveau sur le compte du faible niveau d'anglais de son interlocuteur (l'argument, déjà convoqué, avait pourtant été écarté : il s'agit d'un faux prétexte). Pourtant, Kauder, dont la mauvaise foi est ici patente, continue à réattribuer la citation à Gabriel seul pour se soustraire à la critique des instances européennes.
- 30 Comme précédemment, il s'agit de « revenir au texte » et de le « lire » : les mêmes mots se trouvent dans la bouche d'un conservateur et d'un social-démocrate. Kauder conclut alors sa courte intervention par le même argument que lors de sa première prise de parole :

(8) Volker Kauder (CDU) [majorité] : Jetzt kann ich nur sagen: Wenn ein Kanzlerkandidat unter fiskalischen Fehlanreizen für Zweitverdiener ausschließlich das Betreuungsgeld versteht, dann ist er sowieso fehl am Platz. Das ist eine unglaubliche Interpretation. (Beifall bei der CDU/CSU und der FDP) Herr Steinbrück hat gesagt, dass das Betreuungsgeld kritisiert wird. **Das steht nicht drin.** Ich rate dringend für die Zukunft, **sich präzise an das zu halten, was kommt. Zitate müssen stimmen.** Bei Ihnen haben sie nicht gestimmt, Herr Kollege. (DE 2012.10.18)

*Volker Kauder (CDU) [majorité] : À présent, je peux seulement dire : Quand un candidat à la chancellerie ne comprend que la prime parentale derrière les obstacles fiscaux concernant la deuxième source de revenus des ménages, alors il se trouve dans tous les cas au mauvais endroit. C'est une interprétation incroyable. (Applaudissements dans les rangs de la CDU/CSU et de la FDP) Monsieur Steinbrück a dit que la prime parentale était critiquée. **Ce n'est pas dans le texte.** Je vous enjoins avec insistance, à l'avenir, à vous en tenir précisément au texte. Les citations doivent être exactes.* (DE 2012.10.18)

- 31 Il s'agit alors d'une forme d'auto-citation avec reprise d'arguments énoncés précédemment et ajout d'un nouvel élément : la citation de Steinbrück puis Gabriel, regroupés sous la figure du candidat à la chancellerie³⁰, est explicitement requalifiée en « interprétation », montrant un glissement de la simple lecture à l'argument politique, quand bien même l'assertion généralisante conclut à nouveau à la nécessité que les « citations » soient exactes.
- 32 Le locuteur renonce à une attaque *ad hominem* et à une adresse directe à l'égard de Steinbrück, énonçant sa critique sous le prisme de la généralité, de l'exemple-type : le syntagme nominal indéfini « un chancelier » et l'opérateur d'hypothèse « quand » (*wenn*), suivi de l'indicatif, indiquent que la condition présentée est subjectivement vérifiée (Schanen & Confais, 2012, p. 497). *Wenn* remplit une fonction « générique/généralisante » (Zifonun, Hoffmann, Strecker *et al.*, 1997, p. 2282) :

(9) Volker Kauder (CDU) [majorité] : Auf das Wort eines Bundeskanzlers muss Verlass sein. Dahin gehend sind auch die Worte eines Kanzlerkandidaten zu überprüfen. (DE 2012.10.18)

Volker Kauder (CDU) [majorité] : On doit pouvoir se fier aux paroles d'un chancelier. Par là-même, on doit aussi vérifier les propos d'un candidat à la chancellerie. (DE 2012.10.18)

- 33 La répétition d'une conclusion formulée auparavant – toutefois avec un délai relativement long, la prise de parole précédente de Kauder étant déjà assez éloignée au moment où Gabriel sollicite une brève intervention – est le signe, d'une part, des enjeux réels du débat ('Steinbrück est-il capable ou non d'être chancelier ?' – compétence examinée à l'aune de ses pratiques de citation), mais aussi de l'existence d'un auditoire tiers³¹.

Citer les grandes figures de l'intégration européenne : des modèles au service de l'argument d'autorité

Des énoncés décontextualisés : dépolitisés ?

- 34 Contrairement aux segments issus des rapports du Conseil ou de la Commission, la citation de ce que nous proposons d'appeler « énonciateurs singuliers à valeur de modèle » semble aller de soi pour les locuteurs et ne fait l'objet d'aucun métadiscours. De façon significative, la référence aux grandes figures de l'intégration européenne est la grande absente des débats parlementaires britanniques, qui ne s'appuient pas sur le mythe des pères fondateurs de l'Union européenne. Dans les débats français et allemands, ces séquences sont citées très librement, souvent sans recontextualisation (à quelle occasion le segment cité avait-il été initialement prononcé ?), ce que dénote par exemple l'imprécision de l'adverbe temporel *einmal* (« un jour ») :

(10) Gert Weisskirchen (SPD) [majorité] : **Frau Bundeskanzlerin**, ja, es war gut, dass in Lissabon über Menschenrechte gesprochen wurde. Gut war auch, darüber zu reden, wo sie verletzt werden und wer sie verletzt. Ich würde herzlich darum bitten, sich zumindest daran zu erinnern, was Gustav Heinemann uns einmal gesagt hat: **Wer auf andere mit dem ausgestreckten Zeigefinger zeigt, der deutet mit drei Fingern seiner Hand auf sich selbst.** (DE 2007.12.12)

Gert Weisskirchen (SPD) [majorité] : Madame la chancelière, oui, il est de bon ton d'avoir parlé des droits de l'homme à Lisbonne. Il est de bon ton également de parler du lieu où ceux-ci sont bafoués et par qui. J'aimerais ici prier cordialement d'au moins se souvenir de ce que Gustav Heinemann nous a un jour dit : Qui pointe les autres du doigt avec l'index pointe vers lui-même avec trois doigts. (DE 2007.12.12)

- 35 Le segment cité repose sur des connaissances présumées partagées (il faut « au moins se souvenir » de ce qu'a dit Gustav Heinemann, ancien ministre fédéral de l'Intérieur dans le premier gouvernement du chancelier Konrad Adenauer puis président de la République fédérale d'Allemagne entre 1969 et 1974) et adressées à la nation allemande, comme le montre le « nous » (*uns*) inclusif. Cet extrait, qui se rapproche de ce que Maingueneau (2012) décrit comme une « énonciation aphoristique » ou « aphorisation », relève d'un régime d'énonciation qui présente un énoncé considéré dans une relation d'autonomie relative par rapport au texte ou à la déclaration dont cet énoncé serait extrait. Les débats parlementaires sur l'Europe en France et en Allemagne manifestent une présence accrue d'énoncés cités décontextualisés : Maingueneau parle alors d'« aphorisation secondaire » ou « dérivée », dans laquelle l'énoncé considéré est détaché du texte source.
- 36 La citation, qui semble jouir d'une certaine notoriété dans l'opinion publique allemande, se prête particulièrement bien au critère de détachabilité proposé par Maingueneau : concise, syntaxiquement construite autour d'un axe binaire, la citation jouit d'une véritable autonomie référentielle, due en particulier à sa valeur gnominique. Elle permet alors justement de pointer du doigt l'adversaire (ici la chancelière Angela Merkel, comme l'indique le terme d'adresse introducteur) tout en conférant à l'énoncé à la troisième personne une valeur générale. Le reproche se voit par là même doublement détaché du locuteur, qui refuse toute prise en charge énonciative en attribuant ses propos à une

figure célèbre et minimise l'acte potentiellement menaçant (cf. Brown & Levinson, 1987) d'une attaque *via* la deuxième personne.

Des énonciateurs (re)connus : consensuels ?

- 37 Ces énonciateurs singuliers à valeur de modèle sont la preuve de l'existence d'un interdiscours européen : la France cite volontiers des hommes politiques allemands et l'Allemagne des hommes politiques français (les personnes mentionnées sont uniquement de sexe masculin). Cet imaginaire discursif commun repose notamment sur les figures tutélaires de Jacques Delors, Jean Monnet, Helmut Schmidt, Edgar Morin, François Mitterrand ou Romano Prodi. Ces personnages de nationalités diverses – quelle meilleure preuve de son européanité que de citer un autre citoyen européen ? – sont mobilisés par toute la classe politique, au-delà des clivages partisans.
- 38 Ainsi, l'affirmation de Fetzer (2012, p. 76) selon laquelle les hommes et femmes politiques font usage de citations d'autrui pour renforcer leur argumentation quand la source citée est un allié, mais pour discréditer leurs opposant·es quand la source citée est un adversaire, ne se vérifie absolument pas dans notre corpus. Au contraire, comme l'indique Sandré (2012, p. 84), ces tiers « adjutants de la parole politique [...] ne sont pas forcément des alliés politiques », rappelant que la convocation de ces soutiens parfois inattendus joue en fait un rôle argumentatif important : « l'idée s'impose d'elle-même, puisque même l'opposant habituel est d'accord avec moi ».
- 39 Un exemple intéressant est celui de la « petite phrase » (Krieg-Planque & Oger, 2011) de l'Américain Henry Kissinger, qui semble avoir marqué la mémoire collective européenne :

(11) Jean Dionis du Séjour (Nouveau Centre) [majorité] : Quand enfin pourrons-nous répondre concrètement à la célèbre question d'Henry Kissinger, humiliante pour chacun des Européens : « L'Europe, quel est son numéro de téléphone ? » (FR 2009.10.14)

(12) Rainer Brüderle (FDP) [majorité] : Das zeigt: Europa hat noch immer nicht die eine Telefonnummer, wie es Kissinger einmal ausgedrückt hat. (DE 2012.10.18)

Rainer Brüderle (FDP) [majorité] : Cela le montre : l'Europe n'a toujours pas de numéro de téléphone unique, comme l'a un jour exprimé Kissinger. (DE 2012.10.18)

- 40 A trois ans d'intervalle et dans des contextes très différents, ces deux députés dressent ainsi le même constat : l'Europe ne s'exprime toujours pas d'une seule voix. La popularité de cette citation explique que la fidélité – même illusoire – au texte source ne soit pas essentielle³². Ainsi, du discours direct (11) au discours indirect (12), c'est la métaphore du téléphone qui demeure, que celle-ci soit exprimée sous forme de question (12) ou à la forme négative (13).
- 41 La mention de ces énonciateurs n'est pas exempte d'une forme de solennité (usage du nom propre, adjectifs axiologiques, tournures superlatives, cf. Micheli, 2005, p. 292) : ainsi Ayrault, qui dans son discours du 6 décembre 2011 mobilise trois références, qualifie-t-il François Mitterrand de « grand homme d'État, grand européen [*sic* !] » et Helmut Schmidt de « grand monsieur de quatre-vingt-douze ans, qui a plus de lucidité que bien des

dirigeants actuels », faisant le vœu que « sa voix grave, celle de la distance historique, parvienne jusqu'à vous ».

- 42 Malgré la diversité des contextes, le rôle dévolu à ces pratiques de citation est à chaque fois celui d'un « discours d'autorité » (Vincent & Turbide, 2005, p. 308 ; Monte & Oger, 2015), défini comme « tout énoncé émis par un locuteur socialement mandaté pour se prononcer sur un sujet » (Vincent & Dubois, 1997, p. 118). Comme le rappellent Vincent et Turbide (2005, p. 308), « [l]es “figures d'autorité”, dans ce contexte, ne sont pas nécessairement des spécialistes dans une matière, mais quiconque ayant dit quelque chose qu'il est bon (rentable) de répéter ». En convoquant des références connues de l'histoire européenne, les parlementaires s'inscrivent dans la lignée de celles et ceux qui ont fait l'Europe tout en pariant sur un argumentaire consensuel (car transnational et transpartisan) qui les défausse de leur responsabilité énonciative :

(13) Jean-Marc Ayrault (Socialiste, radical, citoyen et divers gauche) [opposition] : ... tout comme les vingt-trois précédents, qui devaient tout résoudre. « Toujours trop peu, toujours trop tard » : **ce n'est pas moi qui le dis**, mais Romano Prodi, l'ancien président de la Commission européenne. (FR 2011.12.06)

- 43 Comme le montre Sandré (2012, p. 82), « [l]e débattant peut ainsi utiliser un discours dont il n'est pas responsable pour valider la thèse qu'il défend avec une garantie présentée comme objective : “ce n'est pas moi qui le dis” », quand bien même une autre interprétation est également possible : « lorsqu'on cite un tiers en appui de la thèse que l'on avance, il s'agit bien souvent plus de “diluer” la responsabilité énonciative, de la partager avec autrui, que de “faire autorité” » (Doury, 2004, p. 256, note 4 ; citée par Sandré, 2012, p. 83). Ici, le fragment cité est « montré comme objet », « extrait du fil énonciatif normal et renvoyé à un ailleurs : celui d'un autre acte d'énonciation » (Authier-Revuz, 1984, p. 103) par la glose « ce n'est pas moi qui le dis », qui indique explicitement que le locuteur cite dans l'esprit de la première stratégie présentée. En abolissant les marques explicites de conflit, pourtant patentes dans les débats parlementaires, l'argument d'autorité devient évidence.
- 44 Le discours cité, ici rapporté à un énonciateur illustre – Romano Prodi – ayant de l'expérience au sein des institutions européennes, met également en scène une voix proche du proverbe : l'assertion « Toujours trop peu, toujours trop tard » pourrait en effet sans difficulté s'appliquer à d'autres domaines d'activité que ceux proprement européens, ce que l'absence de verbe et de prédicat de cet énoncé tronqué renforce. Comme le rappelle Greimas (1970, p. 309 ; cité par Grésillon & Maingueneau, 1984, p. 112), dans l'énonciation proverbiale, « le locuteur abandonne volontairement sa voix et en emprunte une autre pour proférer un segment de la parole qui ne lui appartient pas en propre, qu'il ne fait que citer ». C'est alors le *on* qui est garant de la vérité du proverbe (Grésillon & Maingueneau, 1984, p. 113), qui détient une forme de savoir intemporel (Anscombe, 1994, p. 98). Le reproche adressé à l'Europe se voit ainsi enchâssé dans une double énonciation déresponsabilisante, celle du sens commun, ici sous les traits de l'énonciateur Romano Prodi. Pourtant, ces références sont elles aussi contestées :

(14) Gerhard Schröder (SPD) [majorité] : Auch hier erinnere ich gern noch einmal an Jean Monnet, der bereits in den 50er-Jahren einen ersten Entwurf einer europäischen Verfassung vorgelegt hat. [...]

Uwe Hixsch (PDS) [opposition] : Es ist, glaube ich, **problematisch**, sehr geehrter Herr Kanzler, **wenn man den großen Europäer Jean Monnet zitiert und nur einen einzigen Aspekt**, den er auch benannt hat, nämlich die Frage der Europäischen Verteidigungsgemeinschaft, als zentrale Aussage mit ihm verbindet. Das, sehr geehrter Herr Schröder, hat Jean Monnet nicht verdient. Er war derjenige, der Europa gerade zivil-integrationistisch beschrieben hat. (DE 2001.12.12)

Gerhard Schröder (SPD) [majorité] : Là aussi, je renvoie avec plaisir à Jean Monnet, qui a présenté, dès les années 1950, une première ébauche de constitution européenne. [...]

Uwe Hixsch (PDS) [opposition] : Il est, je crois, **problématique**, Monsieur le chancelier, de **citer le grand Européen Jean Monnet et de le lier à un seul aspect**, qu'il a aussi évoqué, et de l'associer à cet aspect comme une déclaration centrale, à savoir la question de la communauté de défense européenne. Ça, Monsieur le chancelier, Jean Monnet ne l'a pas mérité. Il était celui qui a justement décrit l'Europe dans une perspective d'intégration citoyenne. (DE 2001.12.12)

(15) Alain Juppé, Ministre des affaires étrangères et européennes (Union pour un mouvement populaire) [majorité] : Vous nous parlez beaucoup de Bismarck, de la déflation des années 1930, de Munich, mais également de François Mitterrand.

Jean-Paul Lecoq (Gauche démocrate et républicaine) [opposition] : **Vous évoquez bien de Gaulle !**

Alain Juppé : **C'est un peu daté** ; il faudrait peut-être entrer dans le XXI^e siècle. **François Mitterrand, du reste, doit se retourner dans sa tombe** en entendant certaines déclarations de vos amis, notamment sur Bismarck et Munich. (FR 2011.12.06)

(16) Rudy Salles (Nouveau Centre) [opposition] : À ce titre, le Nouveau Centre renouvelle sa proposition en faveur du lancement d'un programme de grands travaux à l'échelle européenne – une vieille idée défendue en 1993 par Jacques Delors dans son Livre blanc sur la croissance, la compétitivité et l'emploi [...] (Applaudissements sur les bancs du groupe Nouveau Centre)

Jean Glavany (Socialiste, radical, citoyen et divers gauche, opposition) : **Cela vous va bien de citer Jacques Delors !** (FR 2008.12.10)

- 45 Comme le montrent ces trois occurrences, ce qui pose problème – est objet de conflits – demeure, même lors de citations non *verbatim*, la fidélité au texte source, ou plus exactement à l'énonciateur singulier initial : la pensée de Jean Monnet, François Mitterrand et Jacques Delors ne devrait pas, selon les interrupteurs, être ainsi détournée de sa visée originelle, que ce soit parce qu'elle perd de sa substance car tronquée (14), parce qu'elle apparaît anachronique, dépassée, voire indigne de l'héritage socialiste mitterrandien (15) ou parce qu'elle semble inadaptée par rapport au locuteur qui en fait usage, qui se revendiquerait à tort d'une figure socialiste en tant que centriste (16).
- 46 Dans les trois cas, la révolte – que celle-ci soit réelle ou feinte – est si forte qu'elle autorise le non respect du système codifié des tours de parole au parlement et rend l'interruption sinon légitime, du moins possible (Bonnafous & Desmarchelier, 1999 ; Burkhardt, Linke &

Wichter, 2004). L'argument de parallélisme invoqué par Jean-Paul Lecoq (à la gauche Mitterrand, à la droite De Gaulle) souligne ainsi que les pratiques de citation au parlement reposent sur l'autorisation tacite de mobiliser un répertoire concordant avec son positionnement politique.

- 47 De façon intéressante, Juppé fait allusion à la comparaison entre la chancelière Angela Merkel, accusée de diriger seule en Europe, et Otto von Bismarck, premier Chancelier de la Confédération Allemande qui réalisa l'unité de l'Allemagne. Dans la presse française, la paternité de l'analogie est attribuée à Arnaud Montebourg, même si ce dernier s'en défend, affirmant l'avoir empruntée à Sigmar Gabriel, président du SPD allemand, mais aussi à Klaus Kinkel, Ministre fédéral des Affaires étrangères d'Helmut Kohl et ancien président du parti libéral-démocrate FDP, qui aurait lui aussi fait figurer le portrait de Bismarck dans son bureau : « Ce n'est pas moi qui l'y avais accroché ! »³³, s'écrie Montebourg. Une fois encore, le traçage de la source énonciative première est mobilisé par Montebourg comme un argument en sa faveur : il ne peut être tenu pour responsable d'une affirmation considérée comme germanophobe, puisque, d'une part, elle émane de deux hommes politiques allemands et, d'autre part, est une référence transpartisane.
- 48 À travers une tournure rhétorique faussement modeste (modalisateurs *je crois, se souvenir*), Montebourg montre également que l'analogie est partagée dans les milieux sinon conservateurs, du moins non étiquetés à gauche, même si Montebourg est conscient des limites de cet argument :

(17) Je crois aussi me souvenir que *Le Retour de Bismarck* est le titre d'un livre de Georges Valance, qui a été directeur de la rédaction de *L'Expansion* et de *L'Express* et paru en 1990. Je ne cite pas Messieurs Gabriel ou Valance pour m'abriter derrière quelques alibis mais pour souligner que nous vivons, depuis une vingtaine d'années, un 'retour du réel' dans nos relations avec l'Allemagne qu'il faut comprendre pour agir différemment.

- 49 Ainsi, le discours cité ne soulève pas seulement la question de la paternité de la citation, mais aussi celle de l'inscription dans une filiation et, par là même, de la légitimité à revendiquer un héritage. Ce n'est pas la citation que les locuteurs interrompant contestent, mais la crainte de ne pas faire honneur à la mémoire de l'énonciateur mobilisé, qui « ne mérite pas » (14) de « se retourner dans sa tombe » (15).

Pluralité des voix dans le discours politique et construction du point de vue autre

Citer les citoyen·ne·s : souligner le rôle de représentant·e des député·e·s au cœur de la polyphonie constitutive du politique

- 50 Si la mobilisation d'énonciateurs collectifs ou d'énonciateurs singuliers à valeur de modèle joue un rôle prépondérant dans le discours national sur l'Europe, on pourrait toutefois craindre qu'elle contribue à creuser le fossé si souvent décrié entre hommes et femmes politiques et citoyen·ne·s. La mise en scène de propos anonymes, tenus par des citoyen·ne·s ordinaires, permet aux parlementaires de faire valoir leur rôle de représentant·e en rappelant leurs déplacements au contact de la population tout en se faisant les porte-paroles des personnes rencontrées :

(18) Peter Bone (Tories) [majorité] : Over the weekend, my joint listening campaign with Tom Pursglove, the excellent Conservative candidate for Corby, was out knocking on doors. **One particular person** who spoke to Tom said, I've been a Labour voter all my life, but Dave has said no to paying 1.7 billion, Dave has said no to unrestricted immigration from the EU and he's going to give us a referendum, so for the first time ever I'm going to vote Tory. Does my right hon. Friend think that **the rest of the country** will follow that chap? (UK 2014.10.27)

*Peter Bone (Tories) [majorité] : Ce week-end, ma campagne commune à la rencontre des habitant.e.s aux côtés de Tom Pursglove, l'excellent candidat conservateur pour [la circonscription de] Corby, consistait à faire du porte à porte. **Une personne en particulier** qui a parlé à Tom a dit, j'ai voté pour les Travaillistes toute ma vie, mais Dave a dit non aux 1,7 milliards [de livres] à payer [à l'UE], Dave a dit non à l'immigration incontrôlée en provenance de l'UE et il va nous donner un référendum, donc pour la première fois je vais voter pour les conservateurs. Mon très cher ami pense-t-il que **le reste du pays** va suivre ce mouvement ? (UK 2014.10.27)*

(19) Jérôme Lambert (Socialiste) [opposition] : Récemment encore, **un vieux picto-charentais, personnage souvent sympathique et toujours épris de bon sens**, me disait : « Nous décentralisons notre pays alors que nous construisons l'Europe, demain la France ne sera plus qu'une mosaïque de régions et ne pèsera plus rien dans les décisions européennes »... **Cette réflexion est largement partagée ; on** craint que notre pays, même s'il fait partie d'un ensemble plus fort, ne soit plus en mesure d'être véritablement entendu, non plus que ses citoyens. (FR 2002.12.03)

- 51 Comme le souligne Micheli (2005, p. 289, 2007, p. 72), en « se raccroch[ant] à des interactions verbales authentiques » auxquelles il a directement pris part, le locuteur reconstruit discursivement la rencontre, la recherche du contact, l'interaction avec d'autres participant·es. Dans les deux occurrences, la représentation de la *vox populi* passe par un énonciateur unique, ancré dans une situation d'énonciation proche (« ce week-end », « récemment »), qui demeure toutefois sous-spécifié, comme en témoignent les articles indéfinis *one* et *un*.
- 52 Bien que les paroles rapportées soient attribuées à des sources incontestables – contrairement aux énonciateurs collectifs, connus, sujets de luttes de reconnaissance, il est difficile de mettre en doute le locuteur en contestant qu'il ait *vraiment* rencontré l'énonciateur cité –, on est en droit de s'interroger sur la retranscription de la formulation des propos tenus par ce tiers. Ainsi apparaît-il peu probable que l'énonciateur en (18) ait réellement évoqué le Premier Ministre en activité par le surnom *Dave*, une familiarité qu'il faut davantage imputer à l'énonciateur second qui trahit la voix du locuteur, lui aussi conservateur. A l'inverse, le registre de langue soutenu en (19), perceptible notamment à travers l'emploi du pronom *nous* au lieu du *on* et l'expression « mosaïque de régions », proche de la formule (Krieg-Planque, 2009), révèle la voix du locuteur parlementaire chevronné derrière le « vieux picto-charentais ».
- 53 Malgré son apparence interrogative, la question posée par Peter Bone en (18) fonctionne comme un soutien à peine voilé à David Cameron : à travers l'exemple représentatif d'une personne ayant voté travailliste « toute sa vie », la possibilité d'un changement d'orientation politique « pour la toute première fois » grâce à l'action du gouvernement

devient possible (puisque quelqu'un l'a justement fait). Le glissement « au reste du pays » et aux « gens » (*people*) dans la réponse du Premier Ministre souligne alors que le potentiel de l'énonciateur invoqué repose à la fois sur la sous-spécification et l'exemplification. C'est parce qu'il n'est pas nommé, même si des indices spatio-temporels doivent confirmer son existence réelle, que l'énonciateur acquiert une fonction identificatoire.

- 54 De la même façon, en (19), bien que l'énonciateur demeure sous-spécifié car anonyme, la caractérisation apposée « personnage souvent sympathique et toujours épris de bon sens » l'habilite de traits définitoires positifs. Empruntant à la métaphore théâtrale (« personnage »), le locuteur souligne la valeur allégorique prêtée à ce représentant du « bon sens ». L'anaphore résomptive « [c]ette réflexion [...] largement partagée » permet alors le passage de l'énonciateur particulier à l'énonciateur collectif indéterminé *on*, reposant lui aussi sur des connaissances supposées partagées.
- 55 De façon patente, dans les deux discours, les destinataires du discours politique³⁴ passent du statut d'allocuté à celui de locuteur, ce que Jérôme Lambert souligne à demi-mots lorsqu'il indique que les citoyen·nes ne seraient plus « véritablement » entendue·s, suggérant ainsi que lui, par contre, sur le terrain, les a écouté·es. La reproduction d'un dialogue et du lien à la circonscription, qui passe notamment par le porte-à-porte (18), sous-entend la question de la représentation et du rôle de la parole individuelle, que ce soit celle de la personne citée ou du locuteur citant : le locuteur représente l'énonciateur anonyme, qui lui-même représente tout·e citoyen·ne ou le bon sens.
- 56 Si nous affirmons avec Micheli (2007, p. 72) que « [d]ans ces extraits, les orateurs se présentent comme les dépositaires privilégiés de l'opinion publique et prétendent servir de relais entre celle-ci et l'assemblée délibérante », nos analyses ne permettent pas de conclure, contrairement aux débats parlementaires sur la peine de la mort qu'il a étudiés, que la mobilisation de figures historiques relève d'une argumentation particulière (dans le corpus de Micheli, les abolitionnistes) tandis que la mobilisation d'énonciateurs singularisés mais indifférenciés serait une stratégie argumentative propre à un camp (dans le corpus de Micheli, l'ethos parlementaire anti-abolitionniste).
- 57 Si les énonciateurs anonymes évoqués en (18) et (19) demeurent singuliers bien que sous-spécifiés, une autre stratégie argumentative se fait jour dans les trois parlements : la prédominance du discours narrativisé afin de rendre compte de l'avis général des citoyen·nes, sans que la source énonciative précise ne soit identifiée.

Citer les sceptiques : donner corps à l'opposition

- 58 Considérons les occurrences suivantes, où la parole des éventuel·les opposant·es est mise en scène à travers une énonciation collective :

(20) Angela Merkel (CDU) [majorité] : Das wird auch der Geist sein, in dem wir heute und morgen in Brüssel beraten werden, wo doch **jeder** vorher sagt: Die Vielfalt ist so groß, Europa ist zerstritten, die werden keinen Millimeter vorankommen. **Ich sage Ihnen**: Wir werden vorankommen [...]. (DE 2012.10.18)

*Angela Merkel (CDU) [majorité] : Ce sera aussi l'esprit dans lequel nous serons conseillés aujourd'hui et demain à Bruxelles, où **tout le monde** annonce : la diversité est si grande,*

l'Europe est divisée, ils n'avanceront pas d'un millimètre. Je vous le dis : nous allons avancer [...]. (DE 2012.10.18)

(21) Joseph Fischer (BÜNDNIS 90/DIE GRÜNEN)⁵⁹ [majorité] : Natürlich haben **all diejenigen** Recht – das ist ja nicht von der Hand zu weisen –, **die** sagen: Der 11. September hat klar gemacht, dass die Europäische Union in der Frage von Krieg und Frieden noch nicht oder nicht ausreichend handlungsfähig ist. **Ich sage**: Ja, das stimmt. Aber daraus den Schluss zu ziehen, Europa habe versagt, ist meines Erachtens falsch, weil die Europäische Union von ihrer Konstruktion her noch nicht in der Lage ist, in der Frage von Krieg und Frieden entsprechend zu entscheiden. (DE 2001.12.12)

*Joseph Fischer (BÜNDNIS 90/DIE GRÜNEN) [majorité] : Bien sûr qu'ils et elles ont raison – on ne peut pas l'écartier d'un revers de main – **tou-te-s celles et ceux qui disent** : le 11 septembre a montré que l'Union européenne n'est pas encore suffisamment apte à agir dans les domaines de la guerre et de la paix. **Je dis** : oui, c'est vrai. Mais en conclure que l'Europe aurait échoué est à mon sens faux, car l'Union européenne n'est pas encore capable, en raison de sa construction, de décider de façon conséquente dans les domaines de la guerre et de la paix. (DE 2001.12.12)*

(22) Markus Meckel (SPD) [majorité] : Es gibt in Europa, in Deutschland und auch unter uns **einige, die** dem amerikanischen Handeln gegenüber, das manchmal durchaus unilateral ist, skeptisch eingestellt sind und sagen: Dies sollte nicht sein. – **Gleichzeitig müssen wir uns aber fragen**, ob wir als Europäer in diesen Fragen zu gemeinsamem Handeln fähig sind. (DE 2001.01.19)

*Markus Meckel (SPD) [majorité] : Il existe en Europe, en Allemagne, et aussi parmi nous **quelques personnes qui** sont sceptiques vis-à-vis du commerce américain, qui est parfois très unilatéral, et qui disent : ça ne devrait pas se passer comme ça. **En même temps, nous devons nous demander** si nous sommes capables, en tant qu'Européens, d'agir ensemble. (DE 2001.01.19)*

- 59 Bien que l'énonciateur générique *chacun, tou-te-s celles et ceux qui* ou *certaine-s* (« quelques personnes »), compris comme une « classe de locuteurs », « représentant d'un ensemble » (Maingueneau, 2000, p. 124), soit indéterminé, la plupart des occurrences sont au discours direct, donnant à voir une parole telle qu'elle aurait pu être prononcée par un locuteur-type. On peut ainsi parler, à la suite de Vincent et Dubois (1997, p. 60), d'*actualisation* (le discours rapporté est le prototype de plusieurs événements similaires), ou, selon les termes de Tannen (1989, p. 111), d'*instanciation* (voir aussi Micheli, 2005, p. 289).
- 60 Citer autrui est prétexte à un repositionnement du locuteur, qui, en feignant le dialogue, renforce le poids de son énoncé en train de se faire, comme en atteste les verbes de parole « dire » (*sagen*) et « se demander » (*sich fragen*) dans les citations autophoniques. La structure des extraits est semblable : ancrage de la parole autre dans la situation d'énonciation (« aujourd'hui et demain à Bruxelles » (20), « en Europe, en Allemagne et parmi nous » (22)), mouvement concessif apparent (« naturellement » (21), reconnaissance d'un commerce transatlantique « parfois » unilatéral (22)). La réponse immédiate au « scepticisme » de ses locuteurs (re)construits est même l'approbation en (21) : « Oui, c'est vrai. », pour mieux annoncer la réfutation : « mais » adversatif (21), « en même temps » (22). Donner la parole aux autres avant de se la donner permet ainsi,

comme l'ont remarqué Vincent et Dubois (1997, p. 127), de « se donner le dernier mot » tout en ayant compris les réticences du camp adverse.

- 61 Les degrés d'inclusion possibles des destinataires du discours politique varient par ailleurs en fonction de l'énonciateur envisagé. Ainsi, le quantifieur global non numérique *jeder* (« chacune ») en (20) opère un balancement entre singularisation (stratégie d'individualisation, extraction d'un représentant de la classe) et totalisation (faire partie d'un tout). Surtout, il postule que quiconque à Bruxelles au moment du discours serait à même de prononcer ces paroles : *jeder* instaure en locuteurs toutes les représentantes de « l'esprit » dominant. Par contre, en (21) et (22), ne sont locuteurs que celles et ceux incluses dans la relative déterminative : « toutes celles et ceux qui disent », « certaines qui [...] sont sceptiques et disent ».
- 62 Dans la reconstruction de ces petites scènes dialoguées se joue aussi l'adresse à différents allocutaires, que ceux-ci soient anticipés, comme en (20), où la chancelière s'adresse à chaque locuteur défaitiste possible, attestés, comme en (21) ou (22), ou encore en train d'accéder au statut de locuteur, comme en (23) :

(23) David Cameron (Tories) [majorité] : **To those who** believe that that was not a real risk, **I tell them** that France and Germany said in their letter last week that the eurozone should work on single market issues such as financial regulation and competitiveness. (UK 2011.12.12)

David Cameron (Tories) [majorité] : A celles et ceux qui croient que ce n'était pas un risque réel, je leur dis que la France et l'Allemagne ont déclaré dans leur lettre la semaine dernière que l'eurozone devait travailler sur les questions de marché commun telles que la régulation financière et la compétitivité. (UK 2011.12.12)

- 63 Dans cet extrait, les allocutaires sont explicitement marqués : préposition *to*, qui fait état d'une attribution (Lapaire & Rotgé, 2002, p. 93), pronom complément d'objet *them*. Contrairement aux énonciateurs singuliers, mais anonymes, qui étaient cités en (17) et en (18), ces énonciateurs génériques ne sont pas convoqués en soutien à l'argumentation du locuteur, mais pour légitimer une prise de position adverse. Ainsi, dans les occurrences précédentes, aucun dialogue n'était engagé avec les énonciateurs, témoins d'une interaction passée. Ici, au contraire, il s'agit de reconnaître à certaines catégories d'allocutaires le droit à la parole en leur conférant, le temps de la citation, le statut de locuteur.
- 64 L'établissement d'un dialogue permet également au locuteur de prendre acte de la pluralité des points de vue et ainsi de minimiser les risques de conflit. En dépeignant le point de vue opposé au sien, le locuteur rend le conflit visible pour mieux contrer son adversaire : Mochet (2003) parle ainsi de « consensus conversationnel », rappelant qu'« il ne s'agit pas de reproduire les mots de l'autre, mais d'utiliser un contenu, mis en forme de paroles imputées à un locuteur, dans une visée argumentative » (nous soulignons). En attribuant (« imputant ») ainsi des paroles à ses allocutaires, le locuteur souligne paradoxalement et indirectement l'impossibilité pour les citoyennes de participer au discours politique : même lorsqu'ils/elles prennent la parole, ce n'est que pour se voir davantage réduites au silence.
- 65 La spécificité des pratiques de citations sur les thèmes européens relève aussi de l'imbrication d'une strate de destinataires plus diffuse : les autres gouvernements

européens. Si ces destinataires apparaissent certes en filigrane dans de nombreux discours de politique générale, ils sont, de façon attendue, davantage marqués dans les débats parlementaires nationaux sur l'Europe, comme le montre en (21) la référence à la France et à l'Allemagne au titre d'énonciateur à valeur d'autorité pour contredire l'argument de celles et ceux qui minimiseraient les enjeux, tout comme Meckel en (22) qui enjoignait à l'action commune « en tant qu'Européennes ».

Conclusion : Dire l'Autre (en) politique

- 66 Les marques d'hétérogénéité montrée dans les débats parlementaires sur l'Europe au Royaume-Uni, en France et en Allemagne laissent transparaître des enjeux communs, mais soulignent aussi la position particulière du Royaume-Uni par rapport à ses voisins continentaux. Deux principales catégories d'énonciateurs ont été analysées, qui correspondent à deux modèles d'argumentation dominants.
- 67 Tout d'abord – et c'est une particularité des débats parlementaires sur l'Europe – le discours construit relève d'une *prise en compte* de l'hétérogénéité énonciative propre à la discussion dans les parlements nationaux de thèmes discutés soit dans les Conseils européens, soit en-dehors de ces cercles. Si l'intégration d'un discours autre n'est jamais neutre – n'en déplaise aux hommes et femmes politiques qui se prévalent du contraire –, les références à l'Union européenne, principalement issues des rapports de la Commission, sont avant tout techniques dans les débats parlementaires britanniques, tandis que l'Assemblée nationale et le Bundestag regorgent d'allusions aux acteurs – uniquement masculins – de la construction européenne.
- 68 En outre, la mise en scène de paroles autres permet de présenter des alternatives possibles à la construction européenne et ainsi de se faire l'écho de visions politiques opposées à celles défendues par le locuteur. Nous proposons de qualifier ces pratiques de citation de *compréhension* du discours autre, en jouant sur l'extension sémantique du terme, qui renvoie à la fois à la capacité de saisir (intellectuellement) un problème, mais aussi à la « qualité, attitude d'une personne compréhensive, capable de saisir la nature profonde d'autrui dans une communion affective, spirituelle allant parfois jusqu'à une très indulgente complicité » (définition du CNTRL³⁶). En donnant fictivement la parole aux destinataires du discours politique – qui ne sont que rarement les allocutaires explicites –, les parlementaires mettent en scène une composante essentielle du débat : la présence de destinataires « présents-absents » (Amossy, 2002), coprésents lors de l'interaction malgré leur incapacité à prendre la parole, tout en déterminant largement le débat public.
- 69 L'un des apports principaux de cette contribution est d'avoir pu montrer de façon contrastive la grande constance des pratiques de citation en diachronie et par delà les affiliations politiques. Le corpus montre par ailleurs des parlementaires particulièrement conscients des enjeux du discours rapporté, ce qui n'avait pas encore, à notre connaissance, été montré. Le métadiscours réflexif est prégnant au Bundestag en particulier, à l'Assemblée nationale dans une moindre mesure.
- 70 Si certains des procédés examinés caractérisent le discours politique dans des genres divers (Micheli, 2005, 2007, 2012 dans le débat parlementaire ; Sandré, 2009, 2012, Johansson, 2015 dans le débat télévisé ; Wiczorek, 2010 dans les discours de campagne électorale), la particularité des pratiques de citations dans les parlements nationaux lors

de débats sur l'Europe, est patente, notamment dans l'appel à des références communes entre les trois pays pourtant marqués par des cultures discursives et institutionnelles différentes. Cette situation étant notée par les acteurs et les actrices, la représentation de l'altérité discursive lors des débats parlementaires nationaux français, allemands et britanniques sur l'Europe demeure un objet de recherche passionnant bien qu'encore largement inexploré :

(24) Antje Vollmer (BÜNDNIS 90/DIE GRÜNEN) [majorité] : Man sieht, dass der Zitatenschatz zu Europa groß ist. (DE 2002.12.19)

Antje Vollmer (BÜNDNIS 90/DIE GRÜNEN) [majorité] : On voit que le thème de l'Europe rend friand·e de citations. (DE 2002.12.19)

BIBLIOGRAPHIE

Abélès Marc (2000) *Un ethnologue à l'Assemblée*, Paris : Odile Jacob.

Amossy Ruth (2002) Double adresse et auditoire composite dans le discours électoral. Du clip au débat télévisé, in J. Siess & G. Valency (eds.) *La double adresse*, Paris : L'Harmattan, p. 41-54.

Amossy Ruth (2010) *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, Paris : Presses Universitaires de France.

Amossy Ruth (2012) Faut-il intégrer l'argumentation dans l'analyse du discours ? Problématiques et enjeux, *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 9.

Angermüller Johannes, Maingueneau Dominique & Wodak Ruth (eds.) (2014) *The Discourse Studies Reader. Main currents in theory and analysis*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing.

Anscombre Jean-Claude (1994) Proverbes et formes proverbiales : valeur évidentielle et argumentative, *Langue française*, vol. 102, n° 1, p. 95-107.

Authier-Revuz Jacqueline (1982) Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours, *DRLAV. Revue de Linguistique*, n° 26, p. 91-151.

Authier-Revuz Jacqueline (1984) Hétérogénéité(s) énonciative(s), *Langages*, vol. 19, n° 73, p. 98-111.

Authier-Revuz Jacqueline (1996) Remarques sur la catégorie de l'îlot textuel, *Cahiers du français contemporain*, vol. 3, p. 91-115.

Bayley Paul (ed.) (2004) *Cross-Cultural Perspectives on Parliamentary Discourse*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing.

Bertrand Roxane (2003) Être soi avec les mots d'autrui, *Le sujet*, J.-M. Merle (ed.), Paris : Ophrys, p. 269-280.

Bonnafous Simone & Desmarchelier Dominique (1999) Quand les députés coupent le « RESEDA », *Mots*, vol. 60, n° 1, p. 93-109.

- Brown Penelope & Levinson Stephen C. (1987) *Politeness. Some Universals in Language Usage*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Burkhardt Armin (2003) *Das Parlament und seine Sprache. Studien zu Theorie und Geschichte parlamentarischer Kommunikation*, Tübingen : Mouton de Gruyter.
- Burkhardt Armin (2004) *Zwischen Monolog und Dialog. Zur Theorie, Typologie und Geschichte des Zwischenrufs im deutschen Parlamentarismus*, Tübingen : Max Niemeyer Verlag.
- Burkhardt Armin & Pape Kornelia (eds.) (2000) *Sprache des deutschen Parlamentarismus. Studien zu 150 Jahren parlamentarischer Kommunikation*, Wiesbaden : Springer.
- Chandernagor André (1967) *Un Parlement, pour quoi faire ?*, Paris : Gallimard.
- De Gaulmyn Marie-Madeleine (1994) Effets en retour du discours rapporté dans le récit oral de témoignage, *Le récit oral, questions de narrativité*, J. Bres (ed.), Montpellier : Praxiling, p. 385-395.
- Doury Marianne (2004) La fonction argumentative des échanges rapportés, in J.M. Lopez-Munoz, S. Marnette et L. Rosier (eds.) *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris : L'Harmattan.
- Ducrot Oswald (1980a) Analyses pragmatiques, *Communications*, vol. 32, n° 1, p. 11-60.
- Ducrot Oswald (ed.) (1980b) *Les mots du discours*, Paris : Éditions de Minuit.
- Ducrot Oswald (1984) *Le dire et le dit*, Paris : Éditions de Minuit.
- Ducrot Oswald (2001) Quelques raisons de distinguer « locuteurs » et « énonciateurs », *Polyphonie - linguistique et littéraire*, vol. 0, n° 3, p. 1-17.
- Fetzer Anita (2012) Quotations in monologic and dialogic political discourse, *Proceedings of the ESF Strategic Workshop on Follow-Ups Across Discourse Domains: a Cross-Cultural Exploration of their Forms and Functions*, Universität Würzburg, p. 72-86.
- Galembert Claire de, Rozenberg Olivier & Vigour Cécile (eds.) (2013) *Faire parler le Parlement. Méthodes et enjeux de l'analyse des débats parlementaires pour les sciences sociales*, Paris : LGDJ.
- Greimas Algirdas Julien (1970) Les proverbes et les dictons, *Du sens*, Paris : Seuil, p. 309-314.
- Grésillon Almuth & Maingueneau Dominique (1984) Polyphonie, proverbe et détournement ou Un proverbe peut en cacher un autre, *Langages*, n° 73, p. 112-125.
- Harris Sandra (2001) Being Politically Impolite: Extending Politeness Theory to Adversarial Political Discourse, *Discourse & Society*, vol. 12, n° 4, p. 451-472.
- Ilie Cornelia (2002) Discourse and metadiscourse in parliamentary debates, *Journal of Language and Politics*, vol. 2, n° 1, p. 71-92.
- Ilie Cornelia (2006) Parliamentary Discourses, K. Brown (ed.) *Encyclopedia of Language and Linguistics*, p. 188-197.
- Ilie Cornelia (ed.) (2010a) *European Parliaments Under Scrutiny. Discourse Strategies and Interaction Practices*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing.
- Ilie Cornelia (2010b) Strategic uses of parliamentary forms of address: The case of the U.K. Parliament and the Swedish Riksdag, *Journal of Pragmatics*, vol. 42, n° 4, p. 885-911.
- Ionescu-Ruxandoiu Liliana, Roibu Melania & Constantinescu Mihaela-Viorica (eds) (2012) *Parliamentary Discourses Across Cultures: Interdisciplinary Approaches*, Newcastle upon Tyne, UK : Cambridge Scholars Publishing.
- Jacob Lise (1987) Discours rapporté et intonation : illusion ou réalité de la polyphonie ?, *Études de Linguistique Appliquée*, vol. 66, p. 71-87.

- Johansson Marjut (2015) If I am elected President...: Other-quotations in French presidential debates, in A. Fetzer, E. Weizman & L.N. Berlin (eds.) *Pragmatics & Beyond New Series*, Amsterdam : John Benjamins Publishing, p. 219-243.
- Krieg-Planque Alice (2009) *La notion de formule en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté.
- Krieg-Planque Alice & Oger Claire (2011) Les « petites phrases » en politique, *Communication & Langages*, n° 168.
- Kühn Peter (1995) *Mehrfachadressierung. Untersuchungen zur adressatenspezifischen Polyvalenz sprachlichen Handelns*, Tübingen : Niemeyer.
- Lapaire Jean-Rémi & Rotgé Wilfrid (2002) *Linguistique et grammaire de l'anglais*, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.
- Maingueneau Dominique (2000) *Analyser les textes de communication*, Paris : Nathan.
- Maingueneau Dominique (2012) *Les phrases sans texte*, Paris : Armand Colin.
- Marnette Sophie (2005) *Speech and Thought Presentation in French. Concepts and strategies*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing.
- Marnette Sophie (2006) Je vous dis que l'autocitation c'est du discours rapporté, *Travaux de linguistique*, vol. 52, n° 1, p. 25-40.
- Micheli Raphaël (2005) Le poids de la doxa ou le prestige d'une parole illustre ? Formes et fonctions du discours rapporté dans l'argumentation parlementaire, in J.M.L. Muñoz, S. Marnette & L. Rosier (eds.) *Dans la jungle du discours rapporté. Genres de discours et discours rapporté*, Cadix : Presses de l'Université de Cadix, p. 287-296.
- Micheli Raphaël (2007) Stratégies de crédibilisation de soi dans le discours parlementaire, *A contrario*, vol. 5, n° 1, p. 67-84.
- Micheli Raphaël (2012) Les visées de l'argumentation et leurs corrélats langagiers : une approche discursive, *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 9.
- Mochet Anne-Marie (2003) Mention et/ou usage : discours direct et discours direct libre en situation de type conversationnel, in J. Authier-Revuz, M. Doury & S. Reboul-Touré (eds.) *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, p. 162-174.
- Monte Michèle et Oger Claire (eds.) (2015) Discours d'autorité : des discours sans éclat(s) ?, *Mots. Les langages du politique*, n° 107.
- Nay Olivier (2003a) La vie à l'assemblée, angle mort de la science politique française, *Revue suisse de science politique*, vol. 9, n° 3, p. 83-96.
- Nay Olivier (2003b) Pour une sociologie des pratiques d'assemblée : note sur un champ de recherche quelque peu délaissé, *Sociologie du travail*, n° 45, p. 537-554.
- Patin Stéphane (2011) *Figures imposées et figures libres dans les discours des premiers ministres espagnols sur les conclusions du Conseil européen (1988-2003)*, Université d'Artois.
- Rabatel Alain (2004) L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques, *Langages*, vol. 4, n° 156, p. 3-17.
- Rosier Laurence (1999) *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*, Paris/Bruxelles : Duculot.
- Rousselier Nicolas (1997) *Le Parlement de l'éloquence : la souveraineté de la délibération au lendemain de la Grande Guerre*, Paris : Presses de Sciences Po.

Rozenberg Olivier & Baudot Pierre-Yves (2010) *Violence des échanges en milieu parlementaire*, Paris : L'Harmattan.

Sandr  Marion (2009) Dialogisme, comportement et d bat politique t l vis  : S gol ne Royal lors du d bat de l'entre-deux tours, *Communications du IVe Ci-Dit Colloque international*, Nice.

Sandr  Marion (2012) Discours rapport s et strat gies argumentatives : Royal et Sarkozy lors du d bat de l'entre-deux tours, *Langage et soci t *, n  140, p. 71-87.

Schanen Fran ois & Confais Jean-Paul (2012) *Grammaire de l'allemand. Formes et fonctions*, Paris : Armand Colin.

Schr ter Melani (2006) *Adressatenorientierung in der  ffentlichen politischen Rede von Bundeskanzlern 1951-2001. Eine qualitativ-pragmatische Korpusanalyse*, Frankfurt am Main/New York : Peter Lang.

Schr ter Melani (2013) Kontrastive Analyse politischen Diskurses. Skizze, Verkomplizierung und Ausblick, in J. Killian & T. Niehr (eds.) *Politik als sprachlich gebundenes Wissen. Politische Sprache im lebenslangen Lernen und politischen Handeln*, Bremen : Hempen, p. 91-105.

Tannen Deborah (1989) *Talking Voices. Repetition, Dialogue and Imagery in Conversational Discourse*, Cambridge : Cambridge University Press.

Torck Dani le (1994) Diaphonie et interaction dans le d bat politique, *Litt rature*, vol. 93, n  1, p. 15-30.

Viktorovitch Cl ment (2013) *Parler, pour quoi faire ? La d lib ration parlementaire   l'Assembl e nationale et au S nat (2008-2012)*, Paris : Institut d' tudes Politiques de Paris.

Vincent Diane & Dubois Sylvie (1997) *Le discours rapport  au quotidien*, Qu bec : Nuit Blanche.

Vincent Diane & Turbide Olivier (2005) Le discours rapport  dans le d bat politique : une arme de s duction, in J.M.L. Mu oz, S. Marnette & L. Rosier (eds.) *Dans la jungle des discours. Genres de discours et discours rapport *, Cadix : Presses de l'Universit  de Cadix, p. 307-320.

Wieczorek Anna (2010) "And I Quote": Direct and Indirect Point-of-View Switches in Clusivity-Oriented Discourse, *Lodz Papers in Pragmatics*, vol. 6, n  2, p. 229-247.

Zifonun Gisela, Hoffmann Ludger, Strecker Bruno *et al.* (1997) *Grammatik der deutschen Sprache*, Berlin/New York : Mouton de Gruyter.

NOTES

1. The three corpora are described and freely available under a CC BY-SA 4.0 License on the ORTOLANG platform: <https://hdl.handle.net/11403/fr-parl> (French corpus), <https://hdl.handle.net/11403/de-parl> (German corpus), <https://hdl.handle.net/11403/uk-parl> (British corpus).

2. Nevertheless, and contrary to Ducrot *et al.* (1980: 35), I do not pose that addressees are always addressed through the second person paradigm *only*, especially in parliamentary settings, where *indirect* address, i.e. through the third person (*Does the Right Hon. Member think...*) is very common and can even be the only authorised way of addressing other MPs, like at the House of Commons (Ilie, 2010b: 891).

3. Original quote: "Man sieht, dass der Zitatenschatz zu Europa gro  ist." (DE 2002.12.19) (I translated).

4. Dans le cadre du discours politique, il nous para t encore plus probant d'analyser les locuteurs – et non les sujets parlants – dans la mesure o    un locuteur unique  quivalent en r alit  plusieurs personnes physiques : r dacteur(s) et r dactrice(s) du discours d'une part, orateur ou

oratrice politique, d'autre part. Pour cette raison, nous faisons la distinction dans la féminisation des noms entre les substantifs renvoyant à des personnes réelles (dans ce cas, nous nous attachons à faire figurer variantes masculines et féminines) et les rôles énonciatifs (notamment locuteur, énonciateur, allocutaire et destinataire), qui renvoient à des mécanismes discursifs.

5. En réalité, le locuteur citant met en scène un *locuteur* cité (Rabatel, 2004, p. 8). Comme le rappelle Ducrot (2001, p. 10), lors du « rapport d'un discours en style direct, où le locuteur fait intervenir un autre locuteur », « il n'y a donc pas place, entre le locuteur 'rapportant' et le locuteur 'rapporté', pour des énonciateurs (si ceux-ci ont, malgré tout, une place dans le sens de l'énoncé global, c'est en tant qu'ils apparaissent dans l'énoncé rapporté) ». C'est donc de façon plus libre que nous employons le terme d'*énonciateur* pour qualifier les *locuteurs* à l'origine de la source énonciative citée, les énonciateurs représentant des points de vue autres à partir desquels le locuteur construit son argumentation.

6. Réunion des chefs d'État ou de gouvernement des pays membres de l'Union européenne (UE), de la présidence de l'UE et de la présidence de la Commission européenne, le Conseil européen, qui se réunit quatre fois par an, n'influence pas, contrairement au Parlement, la législation européenne. En revanche, il établit le programme d'action de l'UE (<http://www.consilium.europa.eu/fr/european-council/>, consulté le 21 juin 2016). Il est d'usage de ne pas remettre en cause les conclusions du Conseil (Patin, 2011, p. 12-13).

7. Les trois corpus sont décrits et disponibles sous licence CC BY-SA 4.0 sur le serveur public ORTOLANG : <https://hdl.handle.net/11403/fr-parl> (corpus français), <https://hdl.handle.net/11403/de-parl> (corpus allemand), <https://hdl.handle.net/11403/uk-parl> (corpus britannique).

8. Ce critère supplémentaire est rendu nécessaire pour les besoins de la comparaison : la CDU-CSU allemande, les Tories britanniques et l'UMP en France sont tous trois codés « Conservateurs », par exemple.

9. Il s'agit de la balise <quote> que nous avons adaptée (« <quote> (citation) contient une expression ou un passage que le narrateur ou l'auteur attribue à une origine extérieure au texte », <http://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-quote.html>, consulté le 21 juin 2016).

10. Ilie (2002) parle à ce sujet d'un esprit d'*antagonisme* (voir également Harris, 2001) allant de pair avec un esprit de *collaboration*.

11. Les séances des parlements étant publiques, il est possible d'y assister. La présence ponctuelle de citoyen·nes ou journalistes ne donne toutefois lieu à aucune transcription officielle, les archives ne rendant pas compte des réactions autres que celles des député·es. Notre corpus reposant en grande partie sur les transcriptions écrites, et seules les réactions des député·es étant audibles dans les enregistrements vidéos, il nous faut toutefois considérer, pour les besoins de l'analyse, que le matériau linguistique analysable relève *uniquement* de prises de parole de député·es.

12. Toutefois, et contrairement à Ducrot *et al.* (1980b, p. 35), nous n'estimons pas que les allocutaires soient sollicités *uniquement* à travers le paradigme de la seconde personne, en particulier lors de débats parlementaires, où l'adresse *indirecte*, à savoir *via* la troisième personne (*Does the Right Hon. Member think...* au Parlement britannique, par exemple) est très fréquente et peut même être la seule façon autorisée de s'adresser à ses pairs (Ilie, 2010b, p. 891).

13. Si les allocutaires sont représentés dans le discours à travers des marqueurs linguistiques *explicités*, cela ne signifie pas pour autant que ces marqueurs soient nécessairement *directs* (voir note précédente). Ainsi, nous n'établissons aucune corrélation systématique entre, d'une part, allocutaires et public présent (les citoyen·nes absent·es de la situation d'interlocution pouvant être sollicité·es *via* des marqueurs allocutifs directs ou indirects) et, d'autre part – et contrairement à Schröter (2006) – marqueurs linguistiques directs et public présent (les parlementaires présent·es pouvant être sollicité·es *via* des marqueurs indirects, par exemple).

14. Citation originale (nous traduisons) : « [...] expresses the relationship not between the quoted party and the topic of talk but rather the quoting party and the audience to whom the quotation is delivered ».
15. Smith fait référence à la Déclaration de Laeken sur l'avenir de l'Union européenne du 15 décembre 2001.
16. Pour la citation des exemples, nous avons adopté la norme ISO des noms de pays : FR pour la France, DE pour l'Allemagne et UK pour le Royaume-Uni. La date est indiquée ainsi : année – mois – jour. Sauf mention contraire de notre part, nous soulignons.
17. Les traductions sont toutes les nôtres.
18. Comme le montrent les tableaux synthétiques de présentation du corpus en ligne, les Conseils européens peuvent donner lieu à des débats parlementaires *ex ante* ou *ex post* dans les assemblées nationales en fonction des contraintes de calendrier des pays respectifs. Au Royaume-Uni, le débat correspondant à un Conseil européen a toujours lieu après, ce qui empêche *de facto* les parlementaires de transmettre un message au gouvernement que ce dernier pourrait porter lors du Conseil pour représenter les intérêts britanniques.
19. Ces passages ont été codés en TEI avec la balise <code>[bibl type="source"]>.
20. Les passages référant aux langues utilisées (anglais ou allemand) sont soulignés. Les autres aspects des occurrences mises en exergue sont indiqués en gras.
21. Quand les débats au Bundestag ont lieu immédiatement après le Conseil européen, il est toutefois possible que les traductions officielles ne soient pas encore parues.
22. Ces données se fondent sur un autre travail en cours sur les interruptions au parlement, pour lequel nous avons établi six catégories d'interruptions (approbation, attaque, commentaire, interjection, question, requête).
23. Il s'agit du débat recensant le plus d'interruptions (110), alors que la moyenne des interruptions sur la période est de 69,5 par débat et que le débat le plus calme n'est interrompu que 27 fois (DE 2005.12.15).
24. Les traductions des citations extraites des conclusions du Conseil européen sont issues du texte français : <http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-14292-2004-INIT/fr/pdf> (consulté le 1er août 2016).
25. Le passage cité en anglais par Gerhardt était : « The European Council warmly congratulated President Bush on his reelection. »
26. L'adverbe *falsch* en allemand est ici significatif, car il peut être compris comme « erroné » (erreur factuelle) ou « trompeur » (mensonge intentionnel).
27. Les traductions des citations extraites des recommandations Conseil européen sont issues du texte français : <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN-FR-DE/TXT/?uri=CELEX:52012DC0305&from=EN> (consulté le 1er août 2016).
28. En réalité, c'est le Conseil européen (et non la Commission) qui émet un avis motivé « vu la recommandation de la Commission européenne », « vu les résolutions du Parlement européen » et « vu les conclusions du Conseil européen ».
29. « La présence limitée des femmes sur le marché du travail à temps plein pose problème », voir document cité en note 27.
30. Il est ainsi intéressant que, bien que le reproche initial soit adressé à Steinbrück, Kauder ne relève pas du tout que la défense n'est menée que par Gabriel, sans cesse renvoyé uniquement à son rôle de représentant du parti social-démocrate (cf. « justement dans votre bouche et en provenance de la SPD » en (7)).
31. Pour Viktorovitch (2013, p. 333), ces « redondances argumentatives » sont la preuve que les débats parlementaires s'adressent indirectement à un auditoire extérieur, pour lequel les principaux arguments exposés doivent être répétés sans pour autant suivre l'intégralité des débats.

32. Contrairement au corpus de débats parlementaires français sur la peine de mort de Micheli (2005, p. 292), cet énonciateur fortement singularisé n'est pas toujours cité au discours direct.
33. <http://www.arnaudmontebourg.fr/madame-merkel-bismarck-l%E2%80%99euro-et-nous-les-autres-europeens%E2%80%A6/>, consulté le 24 juin 2016.
34. Nous avons défini les destinataires comme les personnes à qui s'adresse l'acte de langage effectué par un énoncé, sans marqueurs linguistiques explicites.
35. Joseph Fischer, également connu sous le nom de Joschka Fischer, est vice-chancelier et ministre des Affaires étrangères d'Allemagne de 1998 à 2005.
36. Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales.

RÉSUMÉS

Cet article s'attache aux marques d'hétérogénéité montrée dans le discours politique français, allemand et britannique contemporain. Lieu par excellence de la mise en scène d'une confrontation politique accrue par la publicité des débats, le parlement est l'une des arènes où le conflit semble le plus vif, mais aussi le plus théâtralisé et le plus ritualisé. Dans ce cadre, la construction discursive de l'Autre – que celui-ci embrasse les traits de l'opposition politique ou du simple sceptique – donne à voir les manières de *représenter*, mais aussi d'*anticiper*, voire d'*imaginer* le conflit (en) politique.

A la suite de Ducrot *et al.* (1980), cette contribution souligne la distinction entre *allocutaires* et *destinataires* du contenu propositionnel des énoncés. Les pratiques de citation, en esquissant un autre fictif selon les contours que le locuteur veut bien lui prêter, permettent au locuteur de se repositionner dans l'arène politique et de dessiner les multiples visages d'une double adresse constitutive des séances publiques plénières sur l'Europe à l'Assemblée nationale, au Bundestag et à la House of Commons.

How does reported speech discursively construct an image of the other in contemporary political discourse in France, Great Britain and Germany? After having long been neglected (Nay, 2003a, 2003b), parliamentary studies have come in recent years to generate a renewed interest (Burkhardt & Pape, 2000; Burkhardt, 2003; Bayley, 2004; Ilie, 2006, 2010a; Ionescu-Ruxandoiu, Roibu & Constantinescu, 2012). Due to their publicity and accessibility, parliamentary debates contribute to highly ritualised and theatrical representations of conflict in politics.

Whereas research on enunciative heterogeneity (Authier-Revuz, 1982, 1984) is numerous in the French-speaking area, it remains a relatively limited field of research in the Anglo-Saxon and German traditions of discourse analysis. Relying on the distinction made by Authier-Revuz (1982, 1984) between *constitutive* heterogeneity, inherited from Bakhtinian dialogism, and *shown* heterogeneity defined as the forms which offer a representation of the discourse of the other(s), this article focuses on markers of shown heterogeneity in a corpus of parliamentary debates on Europe between 1998 and 2015 in France, Germany and Great Britain.

European discourse in national parliaments

Even though the representation of the other's words seems to be an essential part of political discourse, most of the studies on reported speeches focus on two or three speakers (Vincent & Turbide, 2005; Sandré, 2009, 2012; Wiczorek, 2010) or on a particular debate (Micheli, 2005, 2007), while contrastive research remains extremely rare (Schröter, 2013: 91).

The corpus consists of national plenary debates between 1998 and 2015 held *ex ante* or *ex post*

European Councils at the Assemblée nationale, the Bundestag or the House of Commons, respectively. The corpus has been annotated according to the guidelines of the Text Encoding Initiative and enables a precise retrieval of the following metadata: speaker, sex, political party, political affiliation, constituency, opposition or majority member¹.

Addressees and target recipients of political discourse

Following Ducrot *et al.* (1980b), I make a distinction between addressees (*allocutaires*) and target recipients (*destinataires*) of the speech. Whereas addressees are linguistically prototypically encoded by terms of address, imperative forms and second person pronouns², target recipients are the ones actually addressed based on the propositional content of the utterance and its illocutionary force. Both are discursive roles and should be distinguished from the real persons (hearers or *auditeurs*), as the speaker (*locuteur*) is not equivalent to the speaking subject (*sujet parlant*). In most cases of everyday conversations, addressee and target recipient correspond with each other. Nonetheless, in parliamentary encounters, an utterance can be formally addressed to a colleague and actually intended to other colleagues (as well) and/or to a broader audience.

Reported speech as representations of the other constitutively contributes to this “double address” (Amossy, 2002). As Tannen notes, the so-called *reported* speech, which is actually constructed discourse, “expresses the relationship not between the quoted party and the topic of talk but rather the quoting party and the audience to whom the quotation is delivered” (1989: 109; quoted by Torck, 1994: 21). The enunciative source of the quoted segment constitutes a defining criterion for a typology of occurrences. The first part of the paper is devoted to official or renowned enunciators, whereas the second part investigates occurrences where the enunciators are collective, generic and underspecified.

Taking the other into consideration: Collective Enunciators and Counter-Argumentation

At the House of Commons, parliamentary debates on Europe often depict a high degree of technicity. In this context, citations of European Commission’s reports serve an apparently dispassionate and objective purpose, even though further analysis actually shows how they reveal and redistribute power relations. On the other hand, at the German Bundestag, controversies typically revolve around the language of the quotation (English or German) – a specificity of debates on Europe involving external sources like the European Commission.

Nevertheless, national plenary sessions on Europe also present similarities regarding the enunciative sources: in France and Germany, politicians from all parties mention the same famous people in the world of European politics. Although one might have thought these individuals are not controversial, quotations are at the heart of intense conflicts about the legitimacy to quote one or another. Rather than the actual content of the reported speech, the legitimacy of the quoted person becomes the real hurdle.

Understanding the Other: On the Multiplicity of Voices in the Public Sphere

Another well-developed strategy is the mobilisation of collective, generic and underspecified enunciative sources, mostly relying on the citizens’ voice. In these cases, the reported speech mostly consists of a dialogue between the politician and the constituents. The quoted “Mr or Mrs Everybody” personify the common sense the politician endorses in the name of his or her constituents, and potentially, voters.

Conclusion: Displaying the Political Other

Markers of enunciative heterogeneity are a fruitful resource during parliamentary plenary sessions because they enable to depict a portrait of the other while reaffirming the speaker’s position. Two main categories of enunciators have been identified, which correspond to two central argumentative patterns.

The analysis first showed how so-called reported speech incorporates other discourses, especially in the case of parliamentary debates on Europe, which have to refer to official sources from the European Union as an authority source. The corpus exhibited a difference between Great Britain on the one hand, and Germany and France on the other hand: whereas the mention of EU sources

remains technical at the House of Commons, the Bundestag and the Assemblée nationale flourish with allusions and quotations to historical figures of the European integration.

Moreover, displaying the others words enables to sketch alternatives or opposing views. While fictively giving a voice to target recipients (*destinataires*) of parliamentary debates, which are often not the explicit addressees (*allocutaires*), MPs stage one essential component of modern parliamentary democracies: the presence of “present-absent target recipients” (Amossy, 2002), who cannot respond during the interaction, but still largely influences public political discourse.

One of the core findings of this paper lies in the diachronic and contrastive analysis of quoting practices in three national parliaments between 1998 and 2015. The corpus indicates that MPs are very conscious about quoting conventions and habits in their respective communities. This reflexive awareness might be typical for parliamentary debates on Europe, as Antje Vollmer (BÜNDNIS 90/DIE GRÜNEN) [majority] says: “One sees that the fondness for quotations on Europe is huge (DE 2002.12.19)”³.

INDEX

Mots-clés : hétérogénéité énonciative, discours politique, polyadressage, citation, discours rapporté, Union européenne

Keywords : enunciative heterogeneity, political discourse, multiple addressees, quotatives, reported speech, European Union

AUTEUR

NAOMI TRUAN